



© Africa Studio / Shutterstock.com

nombre de projets financés diminue. Et le temps important que passent les chercheurs à rédiger des dossiers qui ont peu de chance d'être retenus crée beaucoup de frustration.

Ma position est un peu atypique. Oui, il y a un manque de crédits ; cependant, ce n'est pas le seul problème. Je suis convaincu que l'on peut améliorer le fonctionnement de l'ANR et limiter la frustration produite par ces appels à projets.

PLS

Vous critiquez le fait que le taux de projets retenus est d'environ 10 % cette année. Ce taux est-il trop bas ?

P.P. : C'est bien là le problème. Je crois que les chercheurs acceptent tout à fait le processus de sélection. Ils ont bien conscience que l'on ne peut pas financer tous les projets. En revanche, quand l'ANR ne retient que 10 % des projets, quel message renvoie-t-elle aux chercheurs ? Que seuls 10 % des projets méritent d'être financés ? Ce n'est bien sûr pas le cas. Nous recevons bien plus d'excellents projets. Certes, il faut faire un choix, mais avec 10 %, nous atteignons un niveau si faible que la sélection en devient presque arbitraire et subjective. Cela laisse de nombreux autres projets tout aussi excellents sur le carreau. Et nous n'avons pas d'arguments valables pour leur expliquer le refus de leur dossier. Un taux de 20 à 30 % de réussite serait bien plus raisonnable. On arriverait alors à séparer les dossiers excellents des dossiers très bons. Et je pense que les chercheurs comprendraient que ce niveau serait acceptable. Ils n'auraient pas l'impression de rédiger et soumettre des dossiers pour rien.

PLS

Comment améliorer la situation ?

P.P. : Même à budget constant, il serait possible d'augmenter le nombre de projets financés par l'ANR. Par exemple, quand un projet comporte une demande de postdoctorants pour un équivalent de huit années de contrat, le comité pourrait décider de modifier ce projet, considérer que quatre années suffisent et qu'il peut ainsi attribuer les quatre années restantes à un autre projet. Aujourd'hui, l'ANR ne nous permet pas de faire ce genre de choses ; pourtant, on pourrait ainsi financer deux projets au lieu d'un seul, ce qui permettrait d'atteindre un niveau de 20 % de projets soutenus par l'ANR.

PLS

Pourquoi l'ANR est-elle réticente ?

P.P. : Cette démarche serait soi-disant du saupoudrage et cela dévaloriserait les projets amputés d'une part de leur dotation. L'idée, pour l'ANR, est de financer au maximum les quelques projets retenus pour viser l'excellence. Je ne suis pas d'accord. Avec quatre ans de postdocs au lieu de huit, un projet, s'il est scientifiquement excellent, le restera et l'équipe fera du bon travail.

Cela pourrait être facilement mis en place si l'ANR donnait à chaque comité scientifique une enveloppe contenant, par exemple un nombre fixé d'années de postdocs à attribuer. Nous pourrions moduler les demandes entre différents projets à partir de critères scientifiques. Mais il y a un manque de confiance envers les comités et on

est dans cette situation où l'on nous demande uniquement de classer les projets, et rien de plus.

Par exemple, l'année passée, j'étais président d'un comité scientifique. J'ai demandé la possibilité de diminuer la dotation des projets car parfois, certains budgets sont surestimés ou des choix plus économes peuvent être suggérés. Nous avons une responsabilité à éviter le gaspillage et aussi à engager des frais de façon

Même à budget constant, il serait possible d'augmenter le nombre de projets financés

raisonnée. Je pensais également que si, disons sur dix projets, je récupérais à chaque fois 10 %, je pouvais faire passer un 11^e projet. Bien sûr, je me leurrerais sur ce point.

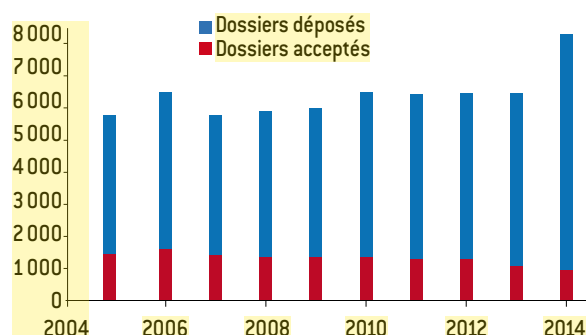
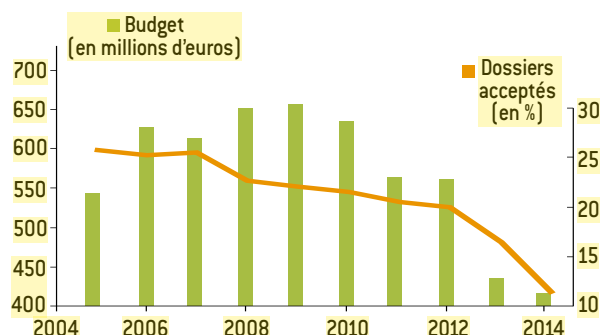
C'est paradoxal : la baisse du budget justifie un taux de projets acceptés aussi bas, mais l'ANR ne nous incite pas pour autant à faire des économies. Et ce n'est pas la seule contradiction.

PLS

Une autre situation paradoxale est celle des projets originaux. L'ANR encourage les comités à sélectionner des dossiers originaux, mais n'est-il pas difficile de prendre ce risque étant donné le faible nombre de projets retenus ?

P.P. : Ce qui nous intéresse, en tant que chercheurs, c'est la science. Et nous sommes forcément séduits par les idées nouvelles, les projets qui prennent

L'ANR EN QUELQUES CHIFFRES



L'Agence nationale de la recherche a été créée en 2005 et il est possible de suivre son évolution grâce à ses rapports d'activité annuelle. Le point le plus discuté est souvent le budget de l'agence alloué aux projets (en vert), qui a augmenté jusqu'en 2009 pour atteindre 650 millions d'euros. Depuis, il a fortement diminué.

Cette baisse se retrouve dans le taux de dossiers acceptés par rapport aux dossiers déposés (courbe orange) qui passe d'environ 25 % en 2005 à 10 % en 2014. Pour être complet, il faut regarder le nombre

de dossiers déposés et acceptés (en bleu et en rouge). Le nombre de demandes a régulièrement augmenté. En 2014, l'affluence exceptionnelle s'explique par un allègement de la procédure de sélection des dossiers avec un premier tour qui requiert seulement de rédiger une demande de cinq pages. Cependant, ce pic ne suffit pas à expliquer le taux d'acceptation très bas de 2014. En effet, le nombre de dossiers acceptés en 2014 est inférieur à celui de 2013. Le taux d'acceptation aurait donc été faible même avec un nombre constant de demandes.

Sources : rapports d'activité de l'ANR de 2005 à 2014

des risques. C'est comme ça que la science a fait ses progrès les plus importants, en sortant des sentiers battus. L'ANR nous encourage à sélectionner des projets innovants et c'est bien dans ses prérogatives. Mais quand le taux de projets retenus est de 10 %, il est difficile de choisir des projets à risque. Surtout que, à côté, on a des projets solides, que la communauté attend, qui sont essentiels. Il est difficile d'écarter ces projets au profit de paris sans garantie. On devrait, mais c'est difficile à justifier. Avec une pression de sélection aussi forte, on se retrouve dans une situation impossible. À mon sens, l'ANR ne fait pas bouillonner les idées comme elle le devrait.

PLS

Outre le faible taux de projets retenus, un autre reproche formulé à l'encontre de l'ANR est l'aspect chronophage des dossiers à rédiger. Quelque chose a-t-il été fait ?

P.P. : Effectivement, les chercheurs passent beaucoup de temps à constituer des dossiers et des demandes de financement. C'est l'inconvénient d'avoir un grand nombre de sources possibles de financement, à chacune correspondant une faible chance d'obtenir des sous.

Les chercheurs sont obligés de postuler tous azimuts. Il est difficile d'estimer le temps que l'on met pour écrire un tel dossier. Mais pour un jeune chercheur, qui part de zéro, c'est peut-être un mois de travail. Évidemment, on peut ensuite réutiliser ce dossier pour les autres demandes, mais chaque agence ayant ses requêtes particulières, il faut adapter son dossier. Cela prend donc beaucoup de temps, même pour un chercheur expérimenté. D'où la frustration des chercheurs qui peaufinent des dossiers dont la probabilité d'être retenus est ridiculement faible.

L'ANR semble avoir pris en considération ce problème. Le processus a été décomposé en deux étapes. Dans un premier temps, les chercheurs envoient des dossiers de cinq pages. Environ 30 % des projets sont sélectionnés et les chercheurs sont alors invités à rédiger des rapports détaillés de trente à quarante pages. Le hic est la façon dont les projets sont sélectionnés à la première étape : ils sont envoyés à des spécialistes qui notent les projets, puis l'ANR classe ces dossiers et ne sélectionne que les mieux notés, sans considérer le fait que certains rapporteurs peuvent noter plus ou moins sévèrement.

Nous avons signalé ce problème et un système très compliqué de repêchage de certaines notes a été mis en place pour corriger ces biais. Mais cela s'est révélé lourd, absurde et peu efficace. Alors qu'un système de normalisation des notes, comme cela se fait très bien dans d'autres domaines, aurait parfaitement fonctionné.

PLS

Finalement, y a-t-il au sein de l'agence une volonté d'améliorer le système ?

P.P. : Lors de mes trois années de participation au comité scientifique de l'ANR, mes collègues et moi avons souvent fait remonter nos remarques, mais sans suite. Il y a certainement des gens de bonne volonté à l'ANR, des personnes qui aimeraient que les chercheurs ne se sentent pas floués par le système d'appels à projets. L'ANR pourrait être un bon dispositif qui crée une émulation et dynamise la recherche française. Il y a pourtant des blocages qu'il est difficile de comprendre. Et c'est toute la recherche française qui en souffre.

Propos recueillis par Sean BAILLY